

La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion : le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (étude critique de documents)

Énoncé

Étude de documents : la patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion : le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais
À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que la patrimonialisation du bassin minier utilise l'héritage historique pour des objectifs de développement et d'aménagement actuels.

Document 1 : « Reconversion du bassin minier »

Depuis les années soixante, sans attendre la fin programmée de l'exploitation minière, les acteurs mènent une lutte sur tous les fronts pour guérir les traces que l'exploitation massive a laissées sur les paysages, les villes et l'économie. Le traitement des friches industrielles est un élément clef de la « stratégie de transition » et notamment de la reconquête qualitative du paysage et du cadre de vie. En outre, la requalification des espaces dégradés représente aussi une masse considérable d'investissements qui seront les économies de demain. En effet, elle a des conséquences vertueuses, à plus ou moins long terme, en termes de changement d'image, d'attractivité pour la localisation d'activités et en matière de création d'emplois liés au développement de savoir-faire dans la réhabilitation d'espaces dégradés.

La reconquête des paysages est aujourd'hui visible

À la fin des années 1970, l'État français s'est lancé dans un programme d'aménagement spécifique des principaux centres urbains du Bassin minier. [...] L'État a aussi investi dans la reconversion d'une dizaine de sites charbonniers fortement dégradés [...]. Dès 1984, la Région, nouvellement créée, poursuit ces programmes d'aménagement, en partenariat avec l'État, et en faveur du réaménagement paysager exemplaire des espaces publics des communes minières. De 1984 à 2006, [...] la politique de traitement massif et quantitatif des stigmates (« grandes friches industrielles » 1989-1993) et de préverdissement d'espaces en attente d'un usage futur (« friches environnementales » 1994-1999) a progressivement évolué vers une politique intégrée, au service du renouvellement urbain, des grands projets économiques d'intérêt régional et de traitement écologique et d'ouverture au public, dans le cadre de la Trame verte et bleue [...].

Aujourd'hui, l'ancien pays noir est devenu vert, sans perdre son identité

Sur plus de 120 kilomètres, d'Estrées-Blanche à Condé-sur-l'Escaut, le réseau des « cavaliers », anciennes voies ferrées minières, se reconvertit progressivement en itinéraires de promenade et de randonnée. Les étangs d'affaissement deviennent tantôt des bases de loisirs, tantôt des réservoirs faunistiques et floristiques protégés, comme les quelque 200 terrils qui ponctuent encore le territoire. Des collectivités locales ont imaginé des projets récréatifs parfois originaux : piste de ski artificielle sur le terril n° 42 de la base de loisirs de Loisinord à Nœux-les-Mines [...]. Au total, en l'espace de 30 ans, plus de 8 000 hectares de friches industrielles ont été reconquis. Les 5 grands sites miniers sont des locomotives du changement de regard porté sur l'héritage industriel. Ils sont très complémentaires et constituent les nœuds d'un réseau articulé autour du patrimoine bâti ou non, de la culture et de la création artistique. Site internet de la Mission Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais, organisme rassemblant les différents acteurs de la reconversion du bassin minier (État, Région, département, associations, etc.).

Document 2 : le Centre historique minier de Lewarde

Situé à Lewarde, à 8 km de Douai dans le Nord, le Centre historique minier se trouve au cœur du bassin minier. Il est installé sur le carreau de l'ancienne fosse Delloye qui regroupe 8 000 m² de bâtiments industriels, sur un site de 8 ha. Créé à l'initiative des Houillères en 1982, le Centre historique minier ouvre au public en 1984 avec la mission de conserver et valoriser la culture minière du Nord-Pas-de-Calais, afin de témoigner auprès des générations futures des trois siècles d'activité minière.



Site internet du Centre historique minier de Lewarde

La bonne méthode

- Lorsqu'on étudie un document en histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, on en tire directement des informations, mais il faut également s'interroger sur le contexte, les conditions et les objectifs de sa production. Cela permet d'enrichir l'étude, de mieux comprendre le document, et parfois d'en appréhender les limites, et de le critiquer. C'est vrai pour les textes, mais également pour les images. Celles-ci peuvent être perçues comme plus objectives. Pourtant, leur production relève également de choix et de partis pris : elles peuvent ainsi montrer ou cacher, mettre en valeur ou enlaidir.
- Dans le cas présent, la photographie est issue du site internet du Centre historique minier de Lewarde. Elle a donc été prise pour donner une image positive du musée. Le choix de la photographie aérienne met en valeur l'étendue du centre, dont on voit qu'il comporte de nombreux bâtiments rendant compte du passé minier. La photographie aérienne montre aussi le cadre vert dans lequel s'inscrit le centre, ce qui correspond à l'un des axes de la reconversion du bassin minier. En montrant l'ensemble des constructions, elle met en avant la qualité de la préservation du bâti ancien et l'harmonie des ajouts les plus récents, construits après la fermeture de la mine pour l'accueil du public. L'image nous renseigne donc sur ce que souhaite véhiculer le Centre minier : préservation d'un site exceptionnel par son étendue et sa charge patrimoniale, modernité des structures d'accueil et harmonie du bâti et de son environnement.